



Déclaration de Black Creek sur l'esclavage moderne

Déclaration sur l'esclavage moderne pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

La présente déclaration est faite à titre volontaire conformément à l'article 54(1) de la Modern Slavery Act du Royaume-Uni (2015), à l'article 16 de la Modern Slavery Act de 2018 de l'Australie (Cth) et à l'article 11 de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la loi canadienne sur l'esclavage moderne, 2023) et constitue la déclaration de transparence de Black Creek Investment Management Inc. (« Black Creek ») en vertu de la Loi sur l'esclavage moderne, qui résume les risques d'esclavage moderne au sein de notre entreprise et les mesures prises pour les atténuer.

La présente déclaration a été préparée conformément aux lignes directrices communes du Royaume-Uni, de l'Australie et du Canada en matière de présentation de l'information publiées en 2025.

Structure de la société, activités d'exploitation et chaîne d'approvisionnement

Black Creek est une société de placement privée qui vise principalement à offrir à ses clients un rendement exceptionnel à long terme.

Elle fournit des services de gestion de placement entièrement discrétionnaires à des clients situés dans diverses régions du monde.

Black Creek est inscrite à titre de gestionnaire de portefeuille, de courtier sur le marché dispensé et de gestionnaire de fonds d'investissement en Ontario, au Québec et à Terre-Neuve-et-Labrador, ainsi qu'à titre de gestionnaire de portefeuille et courtier sur le marché dispensé en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Le principal organisme de réglementation de Black Creek au Canada est la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Black Creek est également inscrite auprès de la SEC à titre de conseiller en placement aux États-Unis en vertu de l'Investment Advisers Act de 1940.

La société offre ses services seulement à partir de Toronto, au Canada. Elle compte 29 employés et possède un actif sous gestion d'environ 9,5 milliards de dollars canadiens.

Une grande partie de notre chaîne d'approvisionnement est composée de cabinets de services professionnels, comme les courtiers, les conseillers juridiques, les banques et entités financières réglementées, les fournisseurs de technologies de l'information, les dépositaires, les fournisseurs de services d'arrière-guichet et les agences de gestion immobilière, dont les sièges sociaux sont principalement situés au Canada ou aux États-Unis. Notre visibilité se limite aux fournisseurs directs (de niveau 1); nous ne réalisons actuellement aucun recensement au-delà de ce niveau, ce que nous jugeons approprié compte tenu du faible risque associé à notre chaîne d'approvisionnement. Cette déclaration a la même portée que notre déclaration de l'année précédente; nous continuerons d'évaluer si la réalisation d'un recensement plus approfondi de notre chaîne d'approvisionnement est justifiée à mesure que nos activités d'exploitation évoluent.

Politiques

Tous les membres du personnel ont l'obligation de consulter le manuel des politiques et procédures de conformité de la société, d'adhérer au code de déontologie et aux normes de conduite professionnelle du Chartered Financial Analyst Institute et de souscrire chaque année au code de déontologie.

Notre processus de surveillance de nos principaux fournisseurs exige que ceux-ci confirment qu'ils n'ont commis aucune infraction liée à l'esclavage moderne. Nous continuerons d'évaluer si l'adoption de politiques supplémentaires propres à la chaîne d'approvisionnement est justifiée à mesure que nos activités d'exploitation évoluent.

Activités d'investissement responsable

En tant qu'investisseur dans des sociétés partout dans le monde, Black Creek est consciente des risques d'esclavage moderne au sein de ses portefeuilles de placement. La politique d'investissement et d'engagement responsable de Black Creek décrit la façon dont nos gestionnaires de portefeuille détectent, analysent et surveillent les risques et les occasions importants liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les « facteurs ESG ») susceptibles d'avoir une incidence sur le rendement des placements. Notre équipe de placement a accès à des recherches et à des données provenant de diverses sources, y compris des revues de médias, des rapports et des alertes émanant de tiers sur toute question relative aux facteurs ESG, ainsi que des études de courtiers pour surveiller ces risques. Lorsqu'un risque est repéré, nous communiquons avec l'entreprise concernée conformément à nos lignes directrices en matière d'engagement, telles que décrites dans notre Politique d'investissement responsable.

En tant que signataires des Principes pour l'investissement responsable (PIR), nous avons pris l'engagement d'intégrer les facteurs ESG dans nos processus d'analyse des placements et de prise de décisions. La politique d'investissement et d'engagement responsable de Black Creek décrit la façon dont nos gestionnaires de portefeuille détectent, analysent et surveillent les risques importants liés aux facteurs ESG, notamment au moyen de vérifications et d'alertes visant à assurer la conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies, de l'OCDE et de l'OIT. La question du risque d'esclavage moderne au sein de nos fonds de placement est prise en charge par le ou les gestionnaires de portefeuille respectifs, et les processus relatifs à ce risque chez les fournisseurs et dans la chaîne d'approvisionnement de Black Creek relèvent de l'équipe des opérations de placement.

Gestion des risques

Black Creek effectue une évaluation annuelle des risques d'esclavage moderne dans ses activités d'exploitation et sa chaîne d'approvisionnement, la plus récente ayant été achevée au premier trimestre de 2026 par l'équipe des opérations de placement.

Nous estimons que les secteurs et les régions géographiques dans lesquels nos principaux fournisseurs exercent leurs activités présentent un risque relativement faible d'esclavage moderne et de traite de personnes, car bon nombre d'entre eux sont des cabinets de services professionnels basés exclusivement au Canada ou aux États-Unis, deux pays régis par des codes des droits de la personne. L'identification des risques s'appuie sur des recherches documentaires, des confirmations de fournisseurs et des examens de surveillance des fournisseurs en cours. Aucun risque de haute priorité n'a été identifié au cours de la période visée par le présent rapport.

Black Creek a mis en place un processus de surveillance de ses principaux fournisseurs afin d'évaluer de façon continue leurs activités commerciales et leurs mesures de contrôle. Ce processus tient compte du type de service fourni ainsi que du territoire où est basée la contrepartie. Nous avons demandé à nos principaux fournisseurs de confirmer qu'ils n'ont pas commis d'infractions liées à l'esclavage moderne ou à la traite de personnes, et nous exigeons d'être informé de tout arrangement de sous-traitance d'un fournisseur qui présenterait un risque plus élevé à cet égard.

Black Creek mettra à jour cette évaluation annuellement, ainsi qu'en cas de changements importants à nos activités d'exploitation ou à notre chaîne d'approvisionnement.

Diligence raisonnable et mesures correctives

Processus de diligence raisonnable

Black Creek effectue une diligence raisonnable sur les risques d'esclavage moderne à l'aide de son programme de surveillance des fournisseurs, qui comprend un examen périodique de ses principaux fournisseurs englobant la nature des services fournis, le territoire de la contrepartie et les contrôles mis en place par cette dernière. Lorsqu'un fournisseur est identifié comme présentant un risque plus élevé — en fonction du type de service, de la région géographique ou des accords de sous-traitance — un examen plus approfondi est effectué.

Black Creek a examiné si son modèle d'entreprise pourrait causer, contribuer à ou être directement lié à l'esclavage moderne. En tant que société de gestion de placements qui exerce ses activités seulement à partir de Toronto et dont la chaîne d'approvisionnement est composée principalement de sociétés de services professionnels réglementées au Canada et aux États-Unis, nous sommes arrivés à la conclusion que notre modèle d'entreprise ne crée pas de risques structurels importants d'esclavage moderne.

Mécanismes de règlement des griefs

Black Creek dispose de mécanismes de signalement internes par lesquels les employés peuvent soulever des préoccupations concernant tout manquement potentiel, y compris les préoccupations liées à l'esclavage moderne. De telles préoccupations au sein du personnel de Black Creek peuvent être soulevées directement auprès du président et chef de l'exploitation. Les préoccupations liées à l'esclavage moderne identifiées au sein de notre chaîne d'approvisionnement peuvent être soulevées auprès du président et chef de l'exploitation ou de l'équipe des opérations de placement.

Les membres du personnel responsables des relations avec les fournisseurs ont été sensibilisés aux risques éventuels liés à l'esclavage moderne dans notre chaîne d'approvisionnement et sont soumis à l'obligation de signaler toute préoccupation concernant les pratiques des fournisseurs.

Incidents et mesures correctives

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025, Black Creek n'a identifié aucun incident confirmé ou suspect d'esclavage moderne, de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités d'exploitation ou sa chaîne d'approvisionnement. Aucune mesure corrective n'était donc nécessaire pendant la période visée par le présent rapport.

Conformément à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement du Canada : Black Creek confirme qu'aucune mesure n'a été prise au cours de la période visée par le présent rapport pour éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement ayant entraîné une perte de revenus pour les familles vulnérables.

Formation et éducation

Les membres de notre équipe de placement participent à des conférences en personne et en ligne sur les facteurs ESG et partagent activement les connaissances acquises au sein de l'entreprise afin d'améliorer notre processus global. Nous avons offert aux membres du personnel une formation sur les risques liés à l'esclavage moderne et aux droits de la personne au sein de nos sociétés en portefeuille et sur les pratiques visant à réduire ces risques. Nous estimons que les employés responsables au sein de Black Creek sont bien placés pour cerner et atténuer les risques d'esclavage moderne

dans le cadre de nos activités de placement, et nous souscrivons à des services et des outils pour les y aider. Nous complétons nos ressources internes en sollicitant des conseils externes, au besoin.

Évaluation de l'efficacité

Black Creek évalue l'efficacité de ses mesures contre l'esclavage moderne par le biais de son examen annuel de surveillance des fournisseurs et des mécanismes de signalement internes du personnel. La responsabilité du suivi de ces indicateurs de fournisseurs incombe à l'équipe des opérations de placement, dont les conclusions sont examinées par le conseil d'administration chaque année. Les responsabilités et les mesures visant à évaluer l'efficacité des processus de gestion des risques dans les activités de placement sont détaillées dans notre politique d'investissement et d'engagement responsable, supervisée par le conseil d'administration. Chaque année, nous réviserons ces mesures et mettrons à jour notre approche si des lacunes sont identifiées.

Approbation

La présente déclaration est approuvée par Black Creek Investment Management pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025.

Signé par: **Jeff Israel**

Président, chef de l'exploitation et directeur général

Au nom du conseil d'administration

Black Creek Investment Management Inc.